

Communiqué

Pour concrétiser le souhait de notre évêque nous invitent à vivre de manière intense le carême et le temps pascal, notre Diocèse nous propose d'accomplir chaque vendredi de carême une prière et un jeûne spécifique

- C'est pourquoi ce vendredi 02 mars nous prions et jeûnerons pour la paix en demandant à Dieu de faire de nous des artisans de paix, comme il est ainsi repris en Mathieu 5, 9 : « *Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu* ». Seigneur, donne la paix à notre temps et fais de chacun de nous des artisans de paix.

-Le vendredi suivant le 9 mars, nous prions et jeûnerons pour demander au Seigneur de susciter des vocations pour témoigner de l'Évangile dans notre Diocèse car dit le Seigneur : « *Une seule chose te manque : vas vends ce que tu as et donne-le aux pauvresPuis viens, suis-moi* » Mc 10,21

-Le troisième vendredi du 16 mars, nous dédions nos prières pour les familles de Seine et Marne, qu'elles soient le signe visible de la charité du Christ : Car « *Si les gens d'une même famille sont divisés entre eux, ces gens ne pourront pas tenir* » Mc 3,25

-Le quatrième vendredi 23 mars, nous prions pour nos frères et sœurs de Seine et Marne qui ne croient pas au Christ : « *Quand vous ne connaissiez pas Dieu, vous étiez esclaves de ces dieux qui, en réalité, n'en sont pas* » Gal 4,8

-Enfin, le cinquième dimanche 30 mars qui est le Vendredi Saint, nous prions et jeûnerons pour les catéchumènes jeunes et adultes de Seine et Marne pour qu'ils accueillent la nouveauté de la vie du Christ : « *Celui qui veut marcher à ma suite qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive* » Lc 9,23

✚ **Samedi du 10 Mars 2018 Recollection à la Cité Saint Louis de 9h30 à 16h00**

✚ **Jeudi 22 mars 2018 Conférence du Père Philippe sur la mort et l'Au-delà chez les chrétiens et les musulmans**

✚ **Mercredi 28 mars Messe Chrismale à Meaux 20h00**



Feuille d'Informations des paroisses

ANNET S/MARNE, CHARMENTRAY, FRESNES S/MARNE, PRECY S/MARNE, CHARNY, CLAYE SOUILLY, GRESSY, MESSY, SAINT MESMES, VILLEROY, VILLEVAUDE, LE PIN ET BOIS-FLEURI

N° 61 Mars 2018

Edito Mars 2018 : En route vers Pâques

Chers paroissiens et paroissiennes ! Le mois de Février qui touche à sa fin, nous a été bénéfique à plus d'un titre : la pluie a arrosé abondamment nos jardins et la neige a fait son irruption après plus de cinq ans d'absence. Ça fait du bien pour la santé morale et l'équilibre physique et psychique. Le temps pour nous de dire merci à Dieu pour tous ces bienfaits.

Avec le mois de mars que nous commençons aujourd'hui, chacun de vous s'attend à l'arrivée du printemps et cela nous fait du bien à nous tous de sortir de ce froid glacial. Le prolongement des journées est la preuve que les jours meilleurs arrivent. Non seulement que ces jours meilleurs devront advenir dans notre environnement physique, mais aussi dans notre quotidien spirituel, car les semaines de carême qui nous séparent de Pâques, nous donnent l'occasion de nous préparer à célébrer avec joie et allégresse la vigile Pascale qui clôturera cette année le mois de mars. Raison pour laquelle, chers amis, ne perdons plus de temps, mettons-nous déjà à l'œuvre dans l'exercice des vertus de la piété, de l'aumône et du Jeûne comme nous les rappelait le Pape François dans son *Message pour le carême le 6 février 2018*.

S'appuyant sur le passage de l'évangile de Saint Mathieu « *À cause de l'ampleur du mal, la charité de la plupart des hommes se refroidira* » (Mt 24, 12), le pape nous exhorte à combattre les « *faux prophètes* » qu'il compare à « *des charmeurs des serpents* » et à « *des charlatans* » qui « *utilisent les émotions humaines pour réduire les personnes à l'esclavage et les mener à leur gré* ». En outre, il nous convie à lutter sans relâche contre « *ce qui éteint la charité dans les cœurs, c'est avant tout l'avidité à l'argent* » qui, au final, entraîne « *au refus de Dieu* ».

Cette lutte, nous n'allons pas la mener individuellement car le carême n'est pas d'abord une aventure solitaire. C'est d'abord Dieu qui prend l'initiative de nous inviter à revenir à Lui. Certes, nous allons prendre de bonnes résolutions, mais est-il que, les bons désirs ne sont pas toujours assez robustes pour résister à l'usure et à

la fatigue. C'est pourquoi, n'hésitez pas à solliciter l'aide de l'Esprit-Saint ainsi que de la Vierge pèlerine, notre Dame de secours, qui est en visite dans nos lotissements depuis le début de ce carême.

Je souhaite à tous et toutes, une bonne traversée vers Pâques

Père Florentin PALANGI MOPELA, prêtre référent

Les messes dominicales

Samedi..... 03 mars 2018	18h00PRECY	
Dimanche .. 04	10h30CLAYE	11h00 LE PIN
Samedi..... 10	18h00CHARNY	18h30 VILLEVAUDE
Dimanche .. 11	10h30CLAYE	10h30 ANNET
Samedi..... 17	18h00VILLEROY	
Dimanche .. 18	10h30CLAYE	11h00 LE PIN
Samedi..... 24	18h00FRESNES	
Dimanche .. 25 ⇒ Rameaux	10h30CLAYE	
Samedi..... 31 mars ⇒ Vigile-Pascale	21h00CHARNY	
Dimanche .. 01 avril 2018 ⇒ Pâques	10h30CLAYE	11h00 LE PIN

Messes en semaine

Messes habituelles en l'église de CLAYE :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
10h00 Adoration à Claye	9h00 Claye 18h00 Adoration à Gressy	9h00	9h00	9h00

Eglises ouvertes (en plus de l'église de CLAYE ouverte tous les jours)

L'église de VILLEROY est ouverte le mardi, de 16h30 à 18h00.

FRESNES SUR MARNE, ouverte le samedi, de 10h00 à 12h00.

L'église de GRESSY est ouverte le mardi, de 18h00 à 19h00.

L'église d'ANNET sur Marne, le mardi de 16h00 à 18h00.

ACCUEIL PAROISSIAL

- Permanences au **presbytère de Claye** : 16 Avenue Aristide Briand (01 60 26 00 56), cathoclayeannet@gmail.com
Le mercredi, de 17h00 à 19h00 ; le samedi, de 10h00 à 12h00.
- Permanence à l'**église d'Annet** : le mardi, de 16h00 à 18h00.
- Permanence à l'**église du Pin** : le mercredi, de 18h00 à 19h00
- Permanence **du Père Florentin** : Le Père Florentin peut recevoir au presbytère sur rendez-vous, le mardi, de 17h00 à 18h30 (e-mail : palangif@yahoo.fr).

Confessions à CLAYE : en semaine, après la messe de 9h00 et chaque samedi de carême de 16h00 à 17h00

Baptêmes annoncés : Pas de célébration des sacrements en carême

Messe dans les Maisons de retraite :

- A la Résidence de Diane, 6 mars à 15h00 ;
- Au Château de Louche 14 mars à 15h00 ;
- Au Château d'Agos, 22 mars à 15h00.

Autres célébrations annoncées :

- **Bol de riz**, le vendredi 9 mars à 19h00 à la salle paroissiale de Claye, par l'Aumônerie au bénéfice du Secours Catholique ;
- **Scènes Bibliques**, le vendredi 16 mars à 20h00 à Fresnes, par les enfants du Caté ;
- **Célébration pénitentielle CM2**, Aumônerie et Paroissiens le mercredi 21 mars à 17h30 à Claye ;
- **Bol de Riz**, le vendredi 23 mars à 19h00, au Pin ;

Semaine Sainte

- **Jeudi-Saint 29 mars**, **Célébration de la Cène à 20h00** à Claye, animée par l'Aumônerie
- **Vendredi Saint, 30 mars**.... **Chemin de Croix à 15h00** à Claye et au Pin ;
La passion du Seigneur à 20 h00, avec les jeunes à Villevaudé.
- Samedi 31 mars et
Dimanche 1^{er} avril Cf tableau ci-contre "Messes dominicales"